



« Formation à la construction paille selon les règles professionnelles CP2012 »

ORGANISME DE FORMATION

SCIC ECLIS

20, rue de la Violette
22100 QUEVERT

Enregistrée sous le numéro : 53220833622

Déclaration d'activité effectuée auprès de la préfecture de la Région Bretagne

N° SIRET : 51795886400020

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances des règles de l'art en construction ossature bois/paille décrites dans les règles professionnelles CP2012.
- Pouvoir accéder à la certification du Réseau Français de la Construction Paille.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est composée de 6 unités et d'une unité transversale :

L'unité 1 : regroupe l'ensemble des savoirs à acquérir concernant l'historique de la construction paille, l'organisation du chantier et les caractéristiques des bottes de paille.

L'unité 2 : regroupe l'ensemble des savoirs à acquérir pour la préparation et la découpe des bottes, les conditions préalables à l'exécution des parois en paille.

L'unité 3 : regroupe l'ensemble des savoirs à acquérir sur les différentes structures bois et la fabrication de l'ossature bois.

L'unité 4 : regroupe l'ensemble des savoirs à acquérir sur la mise en œuvre des baies et équipements.

L'unité 5 : regroupe l'ensemble des savoirs à acquérir sur la mise en œuvre des enduits, parements et bardages.

L'unité 6 : permet de concevoir un argumentaire sur la construction paille, d'identifier et de traiter les désordres.

L'unité transversale : Notions de physique du bâtiment.

Validation : Test écrit

DATES, DUREE et LIEU DE LA FORMATION

Dates : Du 06 au 10 juillet 2020, 35 heures soit 5 jours complets

Lieu : SCIC ECLIS – 20, rue de la violette – 22100 QUEVERT

SCIC ECLIS

Siège social : 20, rue de la Violette 22100 QUEVERT

Tél 02.96.87.94.86 - contact@scic-eclis.org

Siret : 51795886400020 - N° formation 53220833622

Toutes les correspondances sont à adresser au siège social



PUBLICS VISES

Cette formation s'adresse aux **professionnels du bâtiment, personnes en reconversion ou demandeurs d'emploi** relevant du bâtiment ou des travaux publics qui souhaitent pratiquer la construction **paille sur ossature bois et remplissage** d'isolant en paille.

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- 1) Des connaissances minimales en construction sont requises afin de prétendre à l'entrée en formation.
- 2) Un questionnaire est communiqué au moment de la demande de formation sur les techniques déjà connues et pratiquées.
- 3) La lecture des règles professionnelles de la construction paille est un prérequis nécessaire à cette formation.

TYPE DE VALIDATION DE LA FORMATION

Une évaluation est réalisée en fin de formation et une attestation de compétences est remise au stagiaire.
Accession à la certification du Réseau Français de la Construction Paille

EFFECTIF DE LA FORMATION

8 stagiaires minimum par session.
12 stagiaires maximum par session.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Cette formation est obligatoirement encadrée par un binôme de formateurs complémentaires (un concepteur et un artisan) certifiés "Pro-Paille" par le RFCP.

L'équipe pédagogique est composée des deux coordinateurs techniques de la SCIC ECLIS, Olivier LEROUX (ancien co-gérant/constructeur paille chez KOLOTEC) et Vincent CORBARD.

LES FORMES PEDAGOGIQUES

Les unités sont dispensées sous différentes formes pédagogiques :

- Des interventions théoriques en salle (18,5h)
- Des apprentissages sur plateau technique (16,5h)

COUT TOTAL DE LA FORMATION

La demande de financement porte sur :

Coût Horaire moyen : 36€ TTC

Le coût de la formation pour 5 jours, soit 35h : 35h X 36€ TTC = 1260€ TTC

Hébergement et restauration non comprise - (La SCIC ECLIS n'est pas assujettie à la TVA)

(La SCIC ECLIS n'est pas assujettie à la TVA)

SCIC ECLIS
Siège social : 20, rue de la Violette 22100 QUEVERT
Tél 02.96.87.94.86 - contact@scic-eclis.org
Siret : 51795886400020 - N° formation 53220833622

Toutes les correspondances sont à adresser au siège social